

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le dix du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Longuenée-en-Anjou dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Jean-Pierre HÉBÉ, maire, à l'Espace Longuenée, lieu habituel de leurs séances.

Étaient présents : Jean-Pierre HÉBÉ, Maire ;

Claude GUERIN, Philippe RETAILLEAU, Daniel RAVERDY, Hervé RACAT Maires délégués,

Michel LEBRETON, Gérard MOISAN, Sylviane DUARTE,

Michel ALLARD - Julien ANDRIEU - Régis BERTHELOT - René-Luc BOUYAUX - Djessica BOUZAÏANE - Camille BRETONNIER - Hélène BRIOLAY - Pierre CAMUS - Christine CAPRON - Jacqueline DANET - Sandra DE MAEYER - Jean-Marie DEFAYE - Sophie DENELLE - Béatrice FOLGOAS - Laurence GUILLOUX - Sophie HENRY - Sébastien LAGRANGE - Julien LARFOUILLOUX - Christine LEROY - Pier Paolo LONG - Florence LUCAS - Pascale MERCIER - Yves MULET-MARQUIS - Loïc ORSOR - Laurent PAPIN - Stéphane PIGEON - Evelyne RIVERON - Daniel SALE - Claudine SOURDRILLE - Sylvie TERRIEN - Lydie TESSIER - Michel THOMAS - Olivier VIEIRA

Procurations : Delphine GONIDEC à Camille BRETONNIER - Sylvie MARC à Sylviane DUARTE - Didier MITTEREAU à Christine LEROY - Anthony OUVRARD à Djessica BOUZAÏANE - Nathalie POMMIER à Sandra DE MAEYER - Christophe ROBIN à Pier Paolo LONG - Catherine THIBAUT à Michel LEBRETON - Ketty TRAVERS à Hervé RACAT

Excusée(s) : François DE BEJARRY

Absent(s) : Sébastien BAUVY - Franck BONNET - Julien DEFOY - Vincent HOUDMON - Gisèle LARDEUX - Philippe OUDIN - Nicolas ROY - Michèle SEVILLA - Christelle VOISINNE

Secrétaire de séance : Béatrice FOLGOAS

Tarifs de l'Espace Longuenée – Solidarité avec Avrillé

Vu la délibération fixant les tarifs de l'Espace Longuenée,
Vu la délibération du conseil municipal du 9 mars 2017 décidant d'appliquer aux associations d'Avrillé les mêmes conditions tarifaires que celles applicables aux associations de Longuenée-en-Anjou, à l'exception de la gratuité annuelle,
Considérant que des réservations sont déjà faites pour l'exercice 2018,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

Décide de reconduire l'application aux associations d'Avrillé des mêmes conditions tarifaires que celles applicables aux associations de Longuenée-en-Anjou, à l'exception de la gratuité annuelle, pour les exercices 2018 et 2019.

Convocation du 04 avril 2017
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de Conseillers présents : 41
Conformément à l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales, un extrait du
procès-verbal de la présente séance a été affiché à la
porte de la Mairie.

Le Maire,



Jean-Pierre HÉBÉ



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
REÇU EN PRÉFECTURE Le

14 AVR. 2017

PUBLIÉE OU NOTIFIÉE
LE 14 Avril 2017